

NOUS AVONS DÉMÉNAGÉ!

Voir page 3 pour plus d'informations



Volume 22, Numéro 3 | 2020

LE POULET CANADIEN

dans ce numéro

- 3 Nous avons déménagé!
- 4 Mise à jour sur le commerce
- 6 Les entrées de poulaillers : un point de contrôle déterminant pour la biosécurité
- 8 Le jeu de l'attente : Les producteurs de poulet canadiens attendent toujours de l'aide
- 9 Mise à jour sur la stratégie sur l'UAM et la réévaluation relative aux antibiotiques de catégorie III
- 9 Mise à jour sur la Fédération canadienne de l'agriculture
- 10 Mise à jour sur les programmes fédéraux : COVID-19
- 12 Le Jour des mets à emporter du Canada : une campagne de solidarité avec les restaurateurs canadiens
- 13 Mise à jour sur l'influenza aviaire
- 14 Bourse Riddell-Julian
- 14 Le CNSAE fait maintenant partie du CNSBEAE
- 15 Quoi de neuf sur les médias sociaux?
- 16 Revues GAMAE



L'OFFRE DE POULET DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19

Les Producteurs de poulet du Canada surveillent de près l'évolution de la pandémie de COVID-19 et ses contrecoups. Le conseil d'administration se réunit régulièrement pour en discuter, en particulier pour déterminer comment maintenir une offre adéquate dans cette situation.

Depuis le début de la crise, notre secteur prend les mesures nécessaires pour que l'ensemble de la chaîne de valeur continue de fonctionner efficacement et que les consommateurs aient toujours accès au produit.

ENJEU

Si la demande du secteur de la vente au détail a rapidement augmenté, celle du secteur de la restauration a diminué. Or, la restauration compte normalement pour environ 40 % de notre production.

Les transformateurs touchés par cette diminution doivent s'adapter en continu. Ainsi, certains ont dû réduire leur capacité de transformation et, pour se conformer aux directives et règlements gouvernementaux concernant la COVID19, certains ont même dû interrompre momentanément leurs activités.

SUITE À LA PAGE 2

www.poulet.ca
www.producteursdepoulet.ca



RÉPONSE

Depuis l'arrivée de la pandémie, le secteur canadien du poulet réévalue constamment les volumes de production à la ferme pour pallier la baisse de la capacité de transformation.

À la mi-avril, le conseil d'administration des Producteurs de poulet du Canada a voté la révision de l'allocation pour la période A163 (10 mai – 4 juillet) afin de réduire la production et de répondre aux préoccupations de nos partenaires de la chaîne de valeur. Ainsi, la production a diminué de près de 13 % comparativement à l'allocation intérieure convenue début février, ce qui représente une baisse de 9 % de la production par rapport à la même période l'année dernière.

IL EST IMPORTANT DE SOULIGNER QUE L'OFFRE ACTUELLE DANS LE COMMERCE DE DÉTAIL RÉPOND À LA DEMANDE DES CONSOMMATEURS, DONT L'ENGOUEMENT POUR LE POULET DEMEURE ÉLEVÉ.

Puis, à la fin d'avril, le conseil d'administration a également décidé de réduire de 13 % l'allocation intérieure adoptée en février pour la période A164 (5 juillet – 29 août).

Cette allocation a toutefois été revue légèrement à la hausse en mai : elle est désormais 12 % inférieure à celle initialement prévue, soit une baisse de 10 % de la production comparativement à la même période en 2019. Cette révision s'explique par une légère augmentation de la demande des services de restauration, attribuable à la réouverture progressive des entreprises.

Il est important de souligner que l'offre actuelle dans le commerce de détail répond à la demande des consommateurs, dont l'engouement pour le poulet demeure élevé. En fait, dans les neuf premières semaines du confinement, plus de 80 % des consommateurs ont indiqué qu'ils avaient mangé du poulet dans la semaine précédente, et plus de 80 % ont dit qu'ils avaient l'intention d'en acheter dans la semaine suivante. Qui plus est, les clients comptent maintenir leur consommation de poulet dans les mois à venir.

UNE PREUVE QUE LE SYSTÈME DE LA GESTION DE L'OFFRE FONCTIONNE

Nous sommes chanceux de pouvoir compter sur un système de gestion de l'offre qui nous laisse la marge de manœuvre nécessaire pour moduler la production selon à la fois la demande des consommateurs et les capacités de nos partenaires de la chaîne de valeur. Il s'agit là de l'un des grands avantages de la gestion de l'offre. ▀



NOUS AVONS DÉMÉNAGÉ!



En vigueur le 22 juin 2020.

Les Producteurs de poulet du Canada ont déménagé dans un nouvel espace.

50, rue O'Connor, bureau 1610 | Ottawa, ON | K1P 6L2

producteursdepoulet.ca
poulet.ca



MISE À JOUR SUR LE COMMERCE

L'ACCORD CANADA-ÉTATS-UNIS-MEXIQUE (ACEUM) ENTRERA EN VIGUEUR LE 1^{ER} JUILLET

Le vendredi 24 avril, les États-Unis ont formellement avisé le Canada et le Mexique qu'ils avaient complété les procédures internes nécessaires pour enclencher l'entrée en vigueur du nouvel accord commercial de l'Amérique du Nord. Le Canada et le Mexique ayant tous deux indiqué avoir déjà complété leurs propres processus internes, l'avis des États-Unis est donc venu remplir la dernière exigence qui devait être satisfaite pour procéder à l'entrée en vigueur, qui aura lieu le « premier jour du troisième mois suivant le dernier avis ». Conséquemment, le nouvel ACEUM entrera en vigueur le 1^{er} juillet.

Une fois pleinement mis en œuvre, l'ACEUM garantira aux États-Unis un total de 62,9 millions de kilogrammes (Mkg) d'accès exclusif au marché canadien du poulet, assurant leur place au titre de principal importateur de poulet au Canada, et minimisant la concurrence à laquelle ils faisaient auparavant face de la part de la deuxième et de la troisième source d'importations du Canada, le Brésil et la Thaïlande. Par l'entremise de l'ACEUM, le Canada a concédé 12,7 Mkg supplémentaires d'accès au marché du poulet, en plus des 26,7 Mkg précédemment concédés par le gouvernement dans le cadre de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP).

Notre secteur est donc confronté à un coup double en matière d'ouverture de l'accès aux marchés. Et nous attendons encore que le gouvernement du Canada tienne sa promesse d'aider notre secteur à atténuer les effets du premier de ces impacts, le PTPGP. En cette période de grande instabilité du marché, le gouvernement du Canada doit remplir son engagement à offrir un soutien intégral et équitable aux secteurs canadiens de la volaille et des œufs.

L'ARGENTINE QUITTE LES NÉGOCIATIONS DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LE MERCOSUR

Le vendredi 24 avril, l'Argentine a annoncé qu'elle suspendait sa participation aux négociations commerciales du Mercosur afin de se concentrer sur des affaires internes, comme la crise économique intérieure croissante découlant de la pandémie de COVID-19. Les trois membres restants du Mercosur, le Paraguay, l'Uruguay et le Brésil, se sont engagés à veiller à ce que la décision de l'Argentine ne les empêche pas de négocier de nouveaux accords commerciaux potentiels. Le Brésil contrôle actuellement 33 % du marché mondial du poulet et est la deuxième source d'importations de poulet en importance du Canada après les États-Unis, avec 17,2 Mkg d'importations en 2019.

Le Mercosur mène des pourparlers commerciaux avec le Canada depuis le 9 mars 2018. La huitième ronde de négociations devait avoir lieu à Brasilia du 25 mars au 3 avril. Cependant, les préoccupations en lien avec la COVID-19 ont entraîné le report de la ronde jusqu'à nouvel ordre.

Étant donné la récente entrée en vigueur du PTPGP, l'imminente entrée en vigueur de l'ACEUM et l'incertitude en cours découlant de la pandémie mondiale actuelle, peu importe le moment où les négociations avec le Mercosur reprendront, il sera impératif que le gouvernement du Canada demeure ferme sur sa position, à savoir qu'aucune autre concession ne sera accordée au marché intérieur canadien du poulet.

L'IMPACT POTENTIEL DE LA COVID-19 SUR LES SECTEURS CANADIENS DES PRODUITS LAITIERS, DE LA VOLAILLE ET DES ŒUFS

Le 21 avril, la *Revue canadienne d'agroéconomie* a publié un numéro spécial à propos des impacts de la pandémie de COVID-19 sur le secteur agricole canadien. Trois universitaires de l'Université de Guelph, Alfons Weersink, Ph. D., Mike von Massow, Ph. D., et Brendan McDougall, y présentent leur article intitulé *Economic thoughts on the potential implications of COVID-19 on the Canadian dairy and poultry sectors* [Réflexions économiques sur les conséquences possibles de la COVID-19 sur les secteurs laitier et avicole canadiens].

Publié peu après l'apparition de la COVID-19, l'article vante les mérites du système de gestion de l'offre, soulignant sa capacité à favoriser la résilience et à faciliter l'adaptation aux conditions changeantes du marché. Cependant, il énonce également les défis auxquels les secteurs canadiens des produits laitiers, de la volaille et des œufs sont confrontés – et continueront d'être confrontés – tout au long de la pandémie, et même après.

Les producteurs de poulet bénéficient de quelques avantages par rapport à leurs homologues du secteur de la gestion de l'offre. Le cycle de production du poulet est relativement court, ce qui permet de s'ajuster un peu plus facilement aux changements à la demande que, par exemple, dans le secteur laitier. De plus, la viande de poulet est facile à surgeler et à entreposer, bien que cette mesure soit limitée par la capacité d'entreposage. Par ailleurs, en raison des mesures de biosécurité existantes dans les fermes, on ne s'attend pas à ce que les opérations quotidiennes dans les fermes d'élevage de poulets soient directement impactées par la COVID-19.

Toutefois, le prix de certains ingrédients de la moulée augmentera en raison des chocs sur les marchés dans d'autres secteurs. Par exemple, puisque la production d'éthanol a chuté au point que certaines usines ont dû fermer,

l'approvisionnement de drêche de distillerie, un ingrédient de la moulée qui est en fait un sous-produit de la production d'éthanol, a diminué, et son prix a augmenté.

De plus, on s'attend à ce que la production de poulet chute de manière globale en raison d'une diminution de la demande. En effet, bien que le secteur du détail ait récemment connu une augmentation considérable des ventes, cette hausse est loin de compenser la diminution de la demande dans le secteur des hôtels, restaurants et services alimentaires en établissement, dont la reprise n'est pas attendue dans un avenir rapproché. Les hôtels, restaurants et services alimentaires en établissement étaient de grands acheteurs de produits de poulet (ils représentent collectivement 40 % des achats de poulet), et leur quasi-effondrement aura des répercussions de longue durée sur la production de poulet.

En outre, en raison des pertes de revenus généralisées qui caractériseront la récession qui suivra la pandémie, on prévoit une chute de la demande au détail, ce qui aura également des répercussions sur la production. La pandémie a par ailleurs mis en lumière le potentiel de goulets d'étranglement au niveau de la transformation de la volaille, alors que les usines font face à une réduction de la capacité en raison de la mise en place de mesures de distanciation et de fermetures pour cause de maladie chez les travailleurs. La baisse de production des usines de transformation entraînera également une diminution de la production dans les fermes et même la nécessité de dépeupler certains poulaillers.

La coordination de l'ensemble du secteur qui caractérise le système de gestion de l'offre devrait aider les secteurs canadiens des produits laitiers, de la volaille et des œufs à s'adapter et à se remettre plus rapidement de la pandémie que, par exemple, leurs homologues aux États-Unis. Cependant, le monde de l'après-pandémie continuera de poser des défis pour les producteurs, qui subiront des pertes de revenus nettes et observeront une diminution de leur capacité à soutenir les économies rurales qui les entourent. Les secteurs visés par la gestion de l'offre et l'ensemble du secteur agricole canadien s'attendent à ce que le gouvernement leur offre une assistance pratique, efficace et exhaustive pour les aider à traverser cette tempête et à être en mesure de continuer à fournir à la population canadienne les aliments sûrs, de qualité et abordables dont elle a besoin.

L'article complet peut être consulté [ici](#). ▀

LES ENTRÉES DE POULLAILLERS : UN POINT DE CONTRÔLE DÉTERMINANT POUR LA BIOSÉCURITÉ



Les mesures de biosécurité mises en place pour protéger les troupeaux de volailles des infections transmissibles sont-elles vraiment efficaces? Des chercheurs du Québec et de l'Ontario ont évalué les mesures de biosécurité en laboratoire et sur le terrain, y compris la contamination découlant du non-respect des protocoles et l'efficacité réelle d'un bon nettoyage. Les données recueillies sont maintenant utilisées dans des formations sur l'hygiène et les risques de contamination à l'entrée des poulaillers.

« D'un bout à l'autre du Canada, il n'y a que deux exigences de biosécurité dans les poulaillers : changer de bottes avant d'entrer, et signer un registre », fait remarquer Jean-Pierre Vaillancourt, de l'Université de Montréal. « Nous avons observé qu'une fois sur deux, les gens ne changeaient pas leurs bottes adéquatement avant de passer d'une zone à l'autre, et que seule une entrée sur trois était consignée au registre. »

LES PROTOCOLES DE BIOSÉCURITÉ : OUI, MAIS ENCORE FAUT-IL LES APPLIQUER

Dans les images captées, les chercheurs ont relevé trois types d'infractions au changement de bottes obligatoire : omission de changer les bottes à l'entrée, omission de changer les bottes lors du passage d'une zone à une autre et changement de bottes une fois dans la zone considérée comme propre (contaminant ainsi la zone « propre » avec des chaussures de l'extérieur).

« Pour pouvoir observer comment les vrais agents pathogènes se propagent, nous avons modifié des bactéries *E. Coli* pour qu'elles soient bioluminescentes, explique le chercheur. Nous avons ensuite fait une série de tests, puis obtenu des images

qui montrent que si elle porte des bottes contaminées, une seule personne peut contaminer la pièce dans un rayon d'au moins 10 mètres. »

RIEN NE VAUT UN BON NETTOYAGE

Pour le deuxième volet du projet, une équipe de chercheurs de l'Université de Guelph, en Ontario, se sont penchés sur l'effet des procédures d'hygiène recommandées par l'industrie avicole sur la charge pathogène. L'équipe, dirigée par la Dre Michele Guerin, a réalisé des tests pour vérifier la présence ou la concentration de trois agents pathogènes dans les poulaillers de poulet à griller ontariens avant et après un nettoyage (nettoyage partiel, nettoyage partiel suivi d'un nettoyage avec eau et détergent ou désinfection totale comprenant un nettoyage partiel, un nettoyage avec eau et un nettoyage avec un agent désinfectant).

La Dre Guerin explique : « Nous voulions voir l'effet des pratiques d'hygiène réglementaires sur la présence ou l'absence des bactéries *Salmonella* et *Clostridium perfringens*, ainsi que sur la concentration de bactéries *E. Coli*.

Il faut se **laver** les mains, **changer** ses bottes et **enfiler** des survêtements.



« Nous avons effectué des prélèvements avant et après le nettoyage. Dans les trois cas, la présence ou la concentration était inférieure dans les prélèvements effectués après le nettoyage. » Fait intéressant : la bactérie *Clostridium perfringens*, agent étiologique de l'entérite nécrotique, était davantage présente dans les poulaillers désinfectés que dans les poulaillers nettoyés partiellement. Michele Guerin souligne qu'il s'agit là d'un bon rappel de l'importance de consulter son vétérinaire en cas de difficultés liées aux maladies dans ses troupeaux.

La présence ou la concentration des trois agents pathogènes était également plus importante sur les planchers de bois que sur les planchers de béton. Selon la Dre Guerin, il faut en tenir compte dans les nouvelles constructions.

DES PRINCIPES DE BASE SIMPLES À SUIVRE

L'équipe de Jean-Pierre Vaillancourt prépare actuellement des recommandations pour la construction d'entrées qui permettent aux travailleurs de se nettoyer et de se désinfecter plus facilement, ainsi que des formations sur le risque de contamination dans les entrées de poulaillers. « Tout ce que nous voulons dire, c'est qu'il faut se laver les mains, changer ses bottes et enfiler des survêtements. Si ces simples mesures étaient appliquées adéquatement, les éclosions de toutes sortes seraient drastiquement réduites partout sur la planète. »

Le projet de recherche de Jean-Pierre Vaillancourt sur l'évaluation et l'atténuation des risques de contamination a été financé par le Conseil de recherches avicoles du Canada dans le cadre de la Grappe de la science avicole II, laquelle a bénéficié du soutien d'Agriculture et Agroalimentaire



Jean-Pierre Vaillancourt

Canada par le truchement de l'initiative fédérale, provinciale et territoriale Cultivons l'avenir 2. Le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO), le Conseil de l'industrie avicole et l'Université de Montréal ont également apporté une contribution financière au projet. ▀

LE JEU DE L'ATTENTE : LES PRODUCTEURS DE POULET CANADIENS ATTENDENT TOUJOURS DE L'AIDE



Ottawa, le 8 mai 2020 — Tout en saluant l'annonce du gouvernement fédéral concernant le soutien financier aux secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, les producteurs de poulet canadiens considèrent que le gouvernement n'appréhende pas ce dont ils ont besoin pour atténuer les impacts spécifiques à la COVID-19.

Les producteurs gèrent la crise comme ils peuvent, volontairement, et à leurs frais. Ils ont réduit leur production de 12,6 % pour les mois de mai et juin, et de 11 % pour juillet et août afin de répondre aux préoccupations de leurs partenaires de la chaîne de valeur et de permettre au système de respirer un peu.

Ils n'ont aucune attente quant à l'indemnisation de ces ajustements.

« Nous ne demandons pas d'indemnisation pour la réduction de notre production, indique Benoît Fontaine, président des Producteurs de poulet du Canada. Nous allons gérer cela nous-mêmes. Notre problème, c'est de devoir en arriver à dépeupler les troupeaux. Ce que nous demandons, c'est que le gouvernement s'engage à couvrir la valeur des oiseaux ainsi que les coûts liés à toute dépopulation requise en raison de la COVID-19. »

L'ensemble de la chaîne de valeur a travaillé sans relâche pour éviter d'avoir à dépeupler des troupeaux, en redirigeant des oiseaux lorsque des usines ont dû fermer en raison d'éclousions de COVID-19. Bien qu'aucun dépeuplement n'ait eu lieu à ce jour, l'imprévisibilité du virus fait en sorte que la fermeture d'usines et les dépeuplements demeurent un risque très réel, et le gouvernement n'a aucun plan pour dédommager les producteurs pour ces pertes potentielles.

Les incertitudes entourant la COVID-19 viennent s'ajouter au stress financier auquel les producteurs devaient déjà faire face après la ratification de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Les 2 877 producteurs de poulet canadiens ont perdu une part de marché importante au niveau national et attendent depuis plus d'un an que le gouvernement annonce des programmes pour renforcer la durabilité et la compétitivité du secteur à long terme.

« Nos producteurs attendent depuis 2018, une annonce concernant le soutien pour le PTPGP, et ils demandent des décisions claires en ce qui a trait au soutien associé à la COVID-19. Nous ne voulons pas devoir composer avec ces pertes pendant de nombreuses années, a déclaré Benoît Fontaine, président des Producteurs de poulet du Canada. Les producteurs et les transformateurs sont fiers de nourrir la population canadienne, et nous comptons sur le gouvernement pour nous aider à continuer de le faire. »

Nous espérons travailler avec le gouvernement au cours des prochaines semaines afin de discuter de ces questions et trouver une solution commune, et nous sommes impatients d'en savoir plus sur la façon dont le gouvernement s'y prendra pour mieux nous soutenir. ■

MISE À JOUR SUR LA STRATÉGIE SUR L'UAM ET LA RÉÉVALUATION RELATIVE AUX ANTIBIOTIQUES DE CATÉGORIE III

En raison des perturbations occasionnées par la COVID-19, les Producteurs de poulet du Canada ont reporté la réévaluation visant l'élimination de l'utilisation des antibiotiques de catégorie III.

Initialement prévue en juin 2020, la réévaluation a été repoussée à août 2020 pour permettre de résoudre les principaux enjeux liés au bien-être des animaux et à la durabilité.

Au terme de la réévaluation de 2019, les Producteurs de poulet du Canada ont réitéré leur engagement à l'égard de la Stratégie sur l'utilisation responsable des antimicrobiens

(UAM) et de l'élimination de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie III.

La Stratégie vise à répondre aux attentes des consommateurs dans le respect de la durabilité tout en protégeant la santé et le bien-être des oiseaux et en disposant d'options de traitement efficaces. ■

MISE À JOUR SUR LA FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE

La Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) travaille fort depuis le début de la pandémie de COVID-19 pour faire entendre les préoccupations des producteurs de partout au pays qui doivent composer avec une réduction de leurs marges et de la production et avec des baisses des ventes, tout en prenant soin de leurs animaux et de leurs cultures. La FCA a tenu des conversations régulières avec les représentants du gouvernement afin d'aborder des questions telles que le Programme des travailleurs étrangers temporaires, l'augmentation du financement de la gestion des risques de l'entreprise et le soutien global du gouvernement pour aider les producteurs à traverser cette période sans précédent.

Au début de la crise, la FCA a tenu une conférence de presse virtuelle afin d'attirer l'attention du public sur les besoins des producteurs, ce qui a généré une importante attention de la part des médias. La conférence de presse peut être visionnée [ici](#).



La FCA a également envoyé aux organisations agricoles générales, aux groupes de producteurs spécialisés et aux producteurs un sondage bihebdomadaire pour avoir un aperçu des enjeux et de la performance au sein du secteur. Ces messages ont ensuite été relayés au Parlement dans le cadre de témoignages devant les Comités des finances, de l'industrie ainsi que de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes.

La FCA lancera maintenant une vaste campagne de relations publiques et gouvernementales afin d'obtenir l'appui de la population canadienne envers le secteur. ■

MISE À JOUR SUR LES PROGRAMMES FÉDÉRAUX : COVID-19



La pandémie de COVID-19 a créé de l'incertitude pour tout le monde – au Canada et partout ailleurs sur la planète. Depuis le début de la crise, les Producteurs de poulet du Canada travaillent fort pour veiller à ce que les producteurs soient bien outillés dans leurs fermes pour composer avec les changements et bien représentés à Ottawa auprès du gouvernement fédéral, afin que leurs besoins soient pris en compte.

Le gouvernement fédéral a effectué un travail considérable pour répondre aux besoins et aux préoccupations des Canadiens et des entreprises canadiennes tout au long de la crise de la COVID-19. Le premier ministre a fait des annonces quasi quotidiennes, énonçant comment le gouvernement soutient et guide le pays pendant cette situation sans précédent.

Pour le secteur agricole et agroalimentaire, le gouvernement a annoncé des initiatives de même qu'une augmentation du financement de certains programmes pour aider les producteurs et les transformateurs. Voici les mesures dignes de mention :

- » La création d'un Fonds d'urgence pour la transformation de 77,5 millions de dollars pour aider les producteurs d'aliments à accéder à davantage d'équipements de protection individuelle (EPI), à s'adapter aux protocoles sanitaires, ainsi qu'à automatiser ou à moderniser leurs installations, leurs processus et leurs opérations. De plus, ce fonds permettra aux producteurs de répondre aux nouvelles pressions causées par la COVID-19 afin qu'ils puissent mieux approvisionner les Canadiens en nourriture pendant cette période.
- » Le lancement d'initiatives nationales sous Agri-relance. Ces initiatives sont dotées d'un financement pouvant atteindre 125 millions de dollars pour aider les producteurs confrontés aux coûts supplémentaires engendrés par la COVID-19. Cela comprend des fonds mis de côté pour des programmes de gestion des bovins et des porcs afin de gérer le bétail en réserve dans les fermes, en raison de la fermeture temporaire des usines de transformation des aliments. Ces nouveaux fonds du gouvernement fédéral aideront les producteurs et les transformateurs de bœuf et de porc à s'adapter au marché en évolution et aideront les agriculteurs et les éleveurs à garder leurs animaux plus longtemps avant de les mettre sur le marché.
- » Le lancement du tout premier programme d'achat des aliments excédentaires avec un fonds initial de 50 millions de dollars. Ce fonds sera conçu pour aider à redistribuer les aliments existants et invendus, qui pourraient inclure des produits tels les pommes de terre et la volaille, aux organisations alimentaires locales qui aident les Canadiens vulnérables.
- » Une collaboration avec les provinces et les territoires pour faire passer les paiements provisoires de 50 % à 75 % grâce à Agri-stabilité. Celui-ci est un programme fédéral, provincial et territorial qui soutient les producteurs qui subissent d'importantes baisses de revenus. Ce changement a déjà été mis en œuvre dans certaines provinces.
- » Une collaboration avec les provinces et les territoires pour explorer des possibilités d'élargir le programme Agri-protection afin d'inclure la pénurie de main-d'œuvre comme risque admissible pour l'industrie horticole. Cette collaboration avec nos partenaires provinciaux et territoriaux permettrait d'éviter les pertes de production dues à une main-d'œuvre insuffisante, advenant le cas où les producteurs avaient du mal à trouver assez de main-d'œuvre pour effectuer leurs récoltes.
- » Financement agricole Canada a reçu une aide financière qui lui donnera une capacité de prêt supplémentaire de 5 milliards de dollars pour aider les producteurs, les entreprises agroalimentaires et les transformateurs d'aliments. Les producteurs qui éprouvent des problèmes de liquidité et les transformateurs qui sont touchés par des pertes de ventes pourront alors profiter d'une souplesse financière.
- » De plus, tous les producteurs admissibles pour qui la date de remboursement de leur prêt avec le Programme de paiements anticipés (PPA) est le 30 avril, ou avant, obtiendront un sursis à la mise en défaut. Ceci leur donnera une période additionnelle de six mois pour rembourser le prêt. Cette importante mesure, qui représente 173 millions de dollars en prêts reportés, va permettre aux agriculteurs de garder plus d'argent dans leurs poches durant ces mois critiques.



Comme mentionné dans le communiqué de presse publié par les Producteurs de poulet du Canada après l'annonce (sur page 8), nous avons été enchantés de voir que le gouvernement prend des mesures importantes pour soutenir les producteurs. Cependant, nous craignons que ces mesures n'aillent pas assez loin.

Le gouvernement a indiqué que les fonds disponibles par l'entremise du cadre Agri-relance couvriront jusqu'à 90 % des coûts associés au dépeuplement, dans l'éventualité où les producteurs seraient malheureusement tenus d'y avoir recours. Cependant, ce programme ne couvre pas la valeur des troupeaux dépeuplés, le fardeau administratif pour les producteurs, et les efforts de lobbying qui doivent être menés auprès des gouvernements provinciaux pour qu'ils déclenchent l'initiative et fournissent également leur portion du financement de la gestion des risques de l'entreprise (GRE). Normalement, le programme Agri-stabilité offrirait un appui en cas d'importante réduction des marges, mais dans le cas du dépeuplement, il est peu probable que le programme couvre la valeur du troupeau.

Nous continuons de discuter avec le gouvernement afin de déterminer la meilleure façon de répondre aux besoins du secteur canadien du poulet dans le contexte actuel. Et nous nous assurerons que nos producteurs ne seront pas oubliés dans le cadre de ces programmes de financement. ▀

La famille Fotheringham, une famille multi-générationnelle de producteurs de poulet, en Ontario.

LE JOUR DES METS À EMPORTER DU CANADA : UNE CAMPAGNE DE SOLIDARITÉ AVEC LES RESTAURATEURS CANADIENS

Depuis le début de la crise de la COVID 19, 800 000 emplois ont été perdus, et près de 20 % des restaurants ont définitivement fermé leurs portes. Afin d'aider à renverser la tendance, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (collectivement, le « GO-5 ») unissent leurs forces à celles de Canada Takeout pour soutenir la campagne canadienne des plats à emporter le #TakeoutDay, le (#Jourdesmetsàemporter), une initiative nationale bilingue visant à mousser les ventes des restaurants qui demeurent ouverts en cette période trouble sans précédent.

#JOURDESMETSÀEMPORTER – NOTRE CONTRIBUTION

Pour promouvoir l'initiative, Restaurants Canada fait appel à des chefs et à d'autres influenceurs de l'industrie alimentaire de partout au pays. De leur côté, les membres du GO-5, dont les Producteurs de poulet du Canada, encouragent les Canadiens et les Canadiennes à commander des plats à emporter le plus souvent possible et à utiliser le mot-clic #Jourdesmetsàemporter dans les médias sociaux.

Les Producteurs de poulet du Canada mettent également à contribution leurs propres influenceurs afin de faire connaître la campagne et la marque *Élevé par un producteur canadien*, en intervenant quotidiennement sur les réseaux sociaux et en incitant les Canadiens et les Canadiennes à appuyer leurs restaurants préférés en ligne, que ce soit en publiant des avis positifs à leur endroit, en s'abonnant à

leurs comptes de médias sociaux, en aimant et en partageant leurs publications, etc. Chaque petit geste compte!

En tant que commanditaires, les membres du GO-5 ont accès aux outils et aux données de la campagne, et leur logo figure sur la page des partenaires.

Le GO-5 s'est adjoint les services d'une firme de communications de Toronto pour faire résonner le message à l'échelle nationale. Notre équipe est également en contact avec des médias locaux et régionaux, et nous avons transmis notre communiqué de presse à des revues spécialisées de l'industrie.

Avant de publier notre communiqué, nous nous sommes assurés que la campagne répondait adéquatement aux préoccupations des restaurateurs et des consommateurs à l'égard de la salubrité des aliments et de la livraison. Pour en savoir plus, rendez-vous au <https://canadatakeout.com/food-safety/>.

Le communiqué bilingue du GO-5 a été diffusé le 16 avril et a été vu plus de 1 400 fois. Le texte a été reproduit intégralement dans différentes publications en ligne plus de 75 fois, et le message a été relayé plus de 100 fois. Plusieurs membres des GO-5 ont donné des entrevues au sujet du partenariat.

En date d'aujourd'hui, la campagne a eu une portée numérique de plus de 561 millions d'impressions et une portée radiotélévisée de plus de 69 millions d'impressions.

Le GO-5 étudie actuellement l'opportunité de poursuivre la campagne. Les Producteurs de poulet du Canada évaluent le programme d'influenceurs qu'ils ont spécialement créé pour la campagne; les résultats seront bientôt connus.

Quoiqu'il adviene, n'oubliez jamais que toute journée est une bonne journée pour commander des plats à emporter et que si vous êtes en mesure de le faire, vous pouvez appuyer vos établissements de restauration locaux et leur montrer votre solidarité. ▀

MISE À JOUR SUR L'INFLUENZA AVIAIRE

Le 9 avril, l'Animal and Plant Health Inspection Service du United States Department of Agriculture a confirmé le premier cas au pays depuis 2017 d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) chez la volaille commerciale. Un troupeau commercial de dindons de Chesterfield County, en Caroline du Sud, qui a été infecté par l'influenza aviaire hautement pathogène H7N3 a depuis été dépeuplé, et la région affectée a été mise en quarantaine.

Des données indiquent que la souche d'influenza aviaire faiblement pathogène (IAFP) qui avait précédemment été identifiée dans la même région a muté en une forme hautement pathogène. Il s'agit donc d'un important rappel que l'influenza aviaire continue de circuler et qu'il est crucial que nous demeurions vigilants et que nous maintenions nos bonnes pratiques de biosécurité.

IL S'AGIT DONC D'UN IMPORTANT RAPPEL QUE L'INFLUENZA AVIAIRE CONTINUE DE CIRCULER ET QU'IL EST CRUCIAL QUE NOUS DEMEURIONS VIGILANTS ET QUE NOUS MAINTENIONS NOS BONNES PRATIQUES DE BIOSÉCURITÉ.

L'influenza aviaire est causée par un virus de l'influenza de type A qui peut infecter la volaille et les oiseaux sauvages. Les souches virales de l'IAHP sont extrêmement infectieuses et souvent fatales pour les poulets à griller. De plus, elles peuvent se propager rapidement d'un troupeau à l'autre. Pour leur part, les souches virales d'IAFP sont naturellement présentes chez les oiseaux de rivage et les oiseaux d'eau migratoires sauvages sans causer de maladie. Elles peuvent infecter la volaille domestique, mais créent peu de symptômes, voire aucun.

Bien que la plupart des souches d'influenza aviaire infectent exclusivement les oiseaux, certaines souches, comme H5N1, H7N9 et H5N6, ont causé des maladies graves chez les humains et même des décès. Cependant, l'Organisation mondiale de la Santé a indiqué que le risque de transmission à la population générale est très faible, et que le principal risque concerne la transmission aux personnes qui ont des contacts étroits avec la volaille ou la faune infectée.

Au Canada, l'influenza aviaire hautement pathogène et l'influenza aviaire faiblement pathogène à sous-types H5 et H7 sont des influenzas aviaires à déclaration obligatoire en vertu de la Loi sur la santé des animaux. Cela signifie que les producteurs, les vétérinaires et les laboratoires doivent signaler tous les cas

suspects ou confirmés de cette maladie à l'ACIA. Les oiseaux atteints d'influenza peuvent présenter divers symptômes, dont :

- » un taux élevé de mortalité et la mort subite
- » une diminution de la consommation de nourriture
- » l'entassement, l'apathie et la fermeture des yeux
- » des signes de problèmes respiratoires (toux et éternuements)
- » une diminution de la production d'œufs
- » une diarrhée liquide et verdâtre
- » une soif excessive
- » l'enflure des caroncules et des crêtes

Que peut-on faire pour limiter les risques d'infection à influenza aviaire dans les fermes avicoles canadiennes?

Les virus de l'influenza aviaire peuvent se propager aux volailles domestiques par un contact direct avec les oiseaux sauvages ou si les fientes et sécrétions de ces derniers sont non intentionnellement apportées dans le poulailler. Les producteurs peuvent minimiser les risques d'influenza aviaire chez leur volaille en appliquant très rigoureusement les protocoles et pratiques de biosécurité.

À cet égard, le Programme de salubrité des aliments à la ferme *Élevé par un producteur canadien* des Producteurs de poulet du Canada énonce les protocoles jugés critiques. Dans le cadre de ce programme, un examen annuel des procédures de régie d'élevage et des pratiques relatives à la biosécurité est exigé, une pratique qui est extrêmement importante étant donné le risque actuel associé à l'influenza aviaire. Les producteurs sont également invités à consulter au besoin les protocoles provinciaux en matière d'influenza aviaire et de biosécurité.

Ressources pour évaluer les risques à la ferme :

Évaluation des risques à votre exploitation agricole - Liste de vérification des mesures de biosécurité de l'ACIA

Ghent Univeristy (Belgique) – Biocheck.ugent

* L'information présentée dans cet article est à jour en date de la journée où elle a été rédigée, à savoir le 14 Mai 2020. ▀



BOURSE RIDDELL-JULIAN

Les Producteurs de poulet du Canada sont fiers d'annoncer qu'une nouvelle bourse sera offerte par l'entremise de la fondation de l'American Association of Avian Pathologists (AAAP Foundation). La bourse Riddell-Julian a été nommée ainsi en l'honneur de deux pionniers canadiens de la médecine aviaire, les Drs Craig Riddell et Richard Julian. La bourse est financée par les Producteurs de poulet du Canada, les organismes avicoles nationaux et par les contributions de vétérinaires individuels. Elle est accessible aux étudiants du premier cycle actuellement inscrits à l'une des cinq écoles de médecine vétérinaire du Canada.

Le Dr Craig Riddell a œuvré au Western College of Veterinary Medicine (WCVM) pendant 30 ans et est membre de l'AAAP Hall of Honour [tableau d'honneur de l'AAAP]. Il a par ailleurs siégé au comité de rédaction de l'AAAP et en a assumé la présidence en 1985-1986. Au WCVM, il a enseigné aux étudiants en médecine vétérinaire et en agriculture, mené des recherches sur les maladies métaboliques touchant la volaille et réalisé des travaux de diagnostic et de vulgarisation pour l'industrie avicole. Le Dr Riddell a supervisé sept étudiants en médecine vétérinaire des cycles supérieurs et a participé à la rédaction de soixante-neuf articles sur les maladies aviaires publiés dans des revues scientifiques avec comité de lecture.

Le Dr Richard Julian a obtenu son diplôme de l'Ontario Veterinary College de l'Université de Toronto en 1952 avec le grade de D.M.V., V.S. En 1964, il était pathologiste et chef du laboratoire de diagnostic vétérinaire du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario. Puis, en 1979, il a été nommé professeur en pathologie aviaire au Département de pathologie de l'Ontario Veterinary College. Il a reçu le prix du travailleur en santé aviaire de l'année en Ontario en 1984, ainsi que l'Upjohn Achievement Award et l'Animal Health Achievement Award pour ses

contributions exceptionnelles à la recherche en médecine aviaire en 1994. Au moment de prendre sa retraite en 1994, le Dr Julian avait été l'auteur de plus de 100 articles sur les troubles musculosquelettiques, la coccidiose, l'ascite et la cardiomyopathie.

La bourse Riddell-Julian est une bourse de l'AAAP Foundation et est entièrement financée par l'entremise de dons à l'AAAP Foundation. Les bourses de l'AAAP Foundation sont offertes à des étudiants des domaines de la santé et du bien-être de la volaille ou de la salubrité des aliments en Amérique du Nord. La bourse Riddell-Julian est spécifiquement offerte aux étudiants de premier cycle inscrits à l'une des cinq écoles de médecine vétérinaire du Canada. La bourse sera octroyée sur la base du dossier universitaire, de lettres de recommandation, de l'expérience dans le domaine de la volaille et d'une brève dissertation décrivant les objectifs de carrière. La date limite pour poser sa candidature est le 1er novembre.

Le lien pour poser sa candidature et tous les renseignements concernant l'admissibilité sont présentés dans le site Web de l'AAAP. Pour plus d'information sur les bourses commémoratives de l'AAAP Foundation, veuillez communiquer avec le bureau de l'AAAP à aaap@aaap.info.

LE CNSAE FAIT MAINTENANT PARTIE DU CNSBEAE

Le 1er avril 2020, le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) est officiellement devenu une division du Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage (CNSBEAE). Cette fusion, qui se préparait depuis plusieurs mois, constitue une belle occasion de renforcer les collaborations pour le bien-être des animaux entre les deux organismes. Cette alliance n'aura aucune incidence sur les représentants des Producteurs de poulet du Canada au CNSAE.

Le secrétariat du CNSAE était jusqu'ici assuré par le Conseil canadienne pour la santé des animaux; ce sera toujours le cas au sein du CNSBEAE. Ce dernier comprend désormais deux divisions : le CNSAE et le SCSSA (Système canadien de surveillance de la santé animale). Le CNSAE continuera de coordonner une démarche nationale à l'égard du bien-être des animaux d'élevage. Il vise à réunir des acteurs divers en vue :

- » d'élaborer des codes de pratiques applicables aux soins et à la manipulation des animaux d'élevage;
- » de créer un processus pour l'élaboration de programmes d'évaluation du bien-être animal;
- » de favoriser un dialogue authentique sur le bien-être des animaux d'élevage.

Pour d'autres nouvelles concernant le CNSAE, rendez-vous au www.nfacc.ca/francais.

CONSEIL NSBEAE
Le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage

POUR FAIRE AVANCER LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX AU CANADA

VISION
Le Canada valorise et appuie la santé, le soin et le bien-être des animaux d'élevage et leur apport au bien-être de la population, à l'environnement et à l'économie canadienne.

PRIORITÉS
Le Conseil réunit des partenaires de l'industrie, du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux pour offrir des directives concertées sur la cohésion, le bon fonctionnement et la réceptivité du système canadien de santé et de bien-être des animaux d'élevage. Qu'il s'agisse du bien-être des animaux, des maladies émergentes, de la surveillance de la santé animale, de l'utilisation des antimicrobiens, de la résistance antimicrobienne ou des notions d'« Une seule santé » et d'« Un seul bien-être », nous travaillons de concert à relever la santé et le bien-être des animaux d'élevage et à obtenir des résultats accélérés.

QUOI DE NEUF SUR LES MÉDIAS SOCIAUX?

Les médias sociaux ont ceci de particulier qu'ils nous offrent une voie de communication directe avec la clientèle et les abonnés. Mais, comme dans toute relation, le lien de confiance se construit graduellement. Si nous mettons trop de pression, trop rapidement, nous les perdrons. Selon des études publiées récemment, plus de 40 % de la clientèle numérique utilise les médias sociaux pour s'informer sur les nouvelles marques et les nouveaux produits.

Pour répondre à la tendance généralisée vers les expériences sociales de proximité, les entreprises adaptent leur stratégie de médias sociaux et créent des publications qui généreront davantage d'interactions.

Il faut toutefois se rappeler que le succès d'une stratégie de médias sociaux ne se mesure pas au nombre d'abonnés, mais bien au taux d'engagement. En 2020, la clé sera donc d'accroître l'engagement et de renforcer les relations avec nos abonnés sur nos fils publics.

Voici des exemples de ce que nous avons publié sur les réseaux sociaux dernièrement. Ces publications touchent différents sujets, notamment la manipulation sécuritaire des aliments, la réduction des agents pathogènes, la vie agricole, le rôle des producteurs et les mesures de soutien mises en place dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Comment allez-vous, vraiment ?
chickendotca • Following
chickendotca It's say we're fine, but are we really? Every time we go through the motions we miss out on a chance at a real connection, and in times like these, we need each other more than ever. During labor's ninth week, let's #Centree about how we really feel. Visit medialhealthweek.ca for more info and a free toolkit. #chickendotca

Si vous n'avez jamais fait ça avant, rôtir un poulet entier peut être intimidant. Mais si vous le faites bien, vous aurez un délicieux festin tout au long de l'année. De plus, vous pouvez utiliser les os et les carcasses pour un bouillon de poulet. Cliquez sur ce lien pour en savoir plus: <http://bit.ly/27hwvpl> #chickendotca

chickendotca In a chicken barn, what happens between flocks? The entire barn and all equipment are cleaned and readied for the arrival of the new chicks, including putting down a fresh layer of soft, clean bedding. This helps protect the birds from pathogens and is one of the steps farmers employ to practice biosecurity. Farmers will also change into clean coveralls and boots before going into the barn so any pathogens from outside are not brought inside, and accidentally passed on to the chickens. #chickendotca

chickendotca On a chicken farm, effective biosecurity is an absolute must. But, what is biosecurity? What do farmers do to make sure they have efficient biosecurity measures? In this article, we answer those questions, and look at which programs enforce the standards for food safety and the care and handling of chickens on Canadian chicken farms. #chickendotca <http://countryjournal.com>

REVUES GAMAE

L'antibiogouvernance dans l'industrie avicole ontarienne

L'initiative de **gouvernance des antimicrobiens chez les animaux d'élevage** (GAMAE) a publié une revue sur **l'antibiogouvernance dans l'industrie avicole ontarienne**. Celle-ci porte sur des questions et préoccupations en lien avec l'entérite nécrotique et a pour objectif de fournir aux producteurs des stratégies de gestion pour réduire les risques d'entérite nécrotique de même que des solutions de rechange aux antimicrobiens pour prévenir cette maladie.

La revue comprend deux courtes sections : Un aperçu de l'entérite nécrotique; et Stratégies de prévention de l'entérite nécrotique.

Les sujets suivants sont abordés dans la revue :

- L'importance de l'entérite nécrotique pour l'industrie
- Comment identifier l'entérite nécrotique dans votre troupeau et quels sont les facteurs de risque qui y sont associés
- Stratégies de gestion pour réduire le stress, maintenir un environnement propre et minimiser l'introduction de maladies
- Solutions de rechange aux antimicrobiens pour promouvoir la santé des oiseaux

Cette revue est maintenant disponible en français et en anglais. Demeurez à l'affût : une revue sur la coccidiose

dans les fermes d'élevage de poulets à griller sera bientôt publiée par l'initiative GAMAE.

L'initiative GAMAE, qui est le fruit d'une collaboration entre l'Association médicale vétérinaire de l'Ontario et des partenaires des secteurs gouvernemental, universitaire et industriel, a pour objectif de renseigner les propriétaires d'animaux et leurs vétérinaires. Les revues qu'elle produit ont pour but d'améliorer la gouvernance des antimicrobiens chez les animaux d'élevage, de préparer les propriétaires d'animaux et leurs vétérinaires aux changements politiques et réglementaires à venir, et de préserver l'efficacité des antimicrobiens sans compromettre la santé animale ou la salubrité des aliments. Les revues sont présentées sous forme de modules d'apprentissage en ligne comprenant des outils interactifs et des ressources pratiques. Les producteurs peuvent les consulter et apprendre à leur propre rythme. 

**DISPONIBLE
BIENTÔT!**

**THE Inside
Coop**



podcast